



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

12 août

**En 1591**, à *Paris*, ou du moins non loin de la capitale, naissance de Louise de Marillac<sup>1</sup>.

**En 1659**, à Rome, le Pape Alexandre VII signe le bref «Alias Nos» qui donne le statut fondamental du vœu de pauvreté émis dans la Compagnie<sup>2</sup>.

**En 1752**, à *Miranda*, au Portugal, l'évêque Jean da Cruz da Sagrada Familia installe les trois Prêtres de la Mission qu'il a obtenus pour la conduite de son séminaire. Il est plus heureux que son prédécesseur qui, dès 1739, donc treize ans plus tôt, avait entrepris dans ce but d'instantes démarches, restées sans résultat auprès de M. Jean Couty, supérieur général. Le séminaire de Miranda sera dirigé par nos confrères jusqu'à la révolution portugaise de 1833<sup>3</sup>.

**En 1806**, Napoléon approuve le rapport que lui présente Portalis, ministre des Cultes, et qui contient les lignes suivantes : «*M. l'Évêque de Metz propose d'établir une mission dans son diocèse. Les missionnaires parcourraient les différents cantons et feraient entendre partout le langage de la vérité.*» En fait, ce projet n'aura pas de suite. Il faudra attendre l'année 1921 pour voir les fils de saint Vincent revenir dans le diocèse de Metz où ils administrent la *paroisse Saint-Simon* et dirigent, depuis 1922, l'école de Cuvry<sup>4</sup>.

**En 1816**, à *Paris*, au domicile de *M. Dubois, curé de Sainte-Marguerite*, qui abritait l'administration de la petite Compagnie pour la France — administration réduite au vicaire général et à son secrétaire — vingt-deux missionnaires se réunissent et *élisent*, au second tour de scrutin, *M. Charles Verbert*. Mais le choix du candidat doit être ratifié par le Saint-Siège. On espère que le Souverain Pontife fera de M. Verbert le supérieur général de toute la famille vincentienne. Cette élection avait été rendue nécessaire par le fait que M. Le Gal, supérieur du grand séminaire de Vannes, désigné par M. Hanon comme son successeur, avait absolument refusé d'assumer la charge, et, conformément aux Constitutions, il avait remis l'autorité entre les mains du premier assistant, M. Claude.

Les missionnaires qui ont élu M. Verbert seront très déçus par le bref pontifical du 13 juillet 1817 qui fera de ce distingué confrère un simple vicaire général de la Congrégation pour la France, tout en lui donnant le titre et les fonctions de supérieur général pour toutes les Filles de la Charité. M. Verbert n'aura même pas le pouvoir de nommer son successeur, même pour une période limitée<sup>5</sup>.

**En 1882**, à *Ouriniah*, mort de *Mgr Augustin-Pierre Cluzel*, délégué apostolique en Perse. Son souvenir sera évoqué le 8 septembre, jour anniversaire de son sacre.

1) *Annales*, t. 99, p. 455.

2) *Coste*, II, p. 38.

3) *Notices*, IV, p. 493.

4) *Actes du Gouvernement*, p. 86, en note.

5) *Circulaires*, t. II, p. 295 ; *Coste : La Congrégation de la Mission*, pp. 104-105.

